

André Magord (dir.), *Le fait acadien en France : histoire et temps présent*, [Moncton], Institut d'études acadiennes, Université de Moncton ; La Crèche (France), Geste éditions, 2010, 220 p.

Isabelle LeBlanc

Lieux de rencontre

Numéro 31, printemps 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008555ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008555ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

LeBlanc, I. (2011). Compte rendu de [André Magord (dir.), *Le fait acadien en France : histoire et temps présent*, [Moncton], Institut d'études acadiennes, Université de Moncton ; La Crèche (France), Geste éditions, 2010, 220 p.] *Francophonies d'Amérique*,(31), 158-161. <https://doi.org/10.7202/1008555ar>

du mythe de la Déportation? Je crois que oui, je crois même qu'il est nécessaire de le faire; entre le mythe et la réalité, il faut choisir une fois pour toutes. L'essai de Thibodeau soulève toutefois une nouvelle série de questions : est-il possible de substituer le crime au mythe? Surtout, est-il souhaitable de le faire, si cela signifie conserver le même bagage émotif?

Pénélope Cormier
Université McGill

André Magord (dir.), *Le fait acadien en France : histoire et temps présent*, [Moncton], Institut d'études acadiennes, Université de Moncton; La Crèche (France), Geste éditions, 2010, 220 p.

Cet ouvrage collectif propose un bilan actualisé des continuités historiques, scientifiques, institutionnelles et culturelles qui ont contribué au renouvellement des collaborations entre la France et l'Acadie. L'ouvrage est divisé en deux parties. La première, consacrée à l'histoire du fait acadien en France, comprend, entre autres, une étude de Ronnie-Gilles LeBlanc sur le mystère qui persiste autour des « origines françaises du peuple acadien avant 1714 » et une réflexion critique de Jean-François Mouhot sur les diverses interprétations liées à l'intégration des réfugiés acadiens en France (1758-1785). La seconde partie présente la singularisation du fait acadien à partir des représentations de l'Acadie retrouvées dans la littérature française, en plus d'examiner le rôle du monde associatif et des lieux de mémoire de l'Acadie en France et en comparant les lexiques acadien et poitevin-saintongeais. Enfin, l'ouvrage collectif comprend également une lecture anthropologique de l'espace identitaire acadien en France, ainsi qu'une réflexion sociologique sur ce que représente la notion de « fait acadien en France ». Il s'agit alors d'un ouvrage pouvant intéresser des chercheurs de plusieurs différentes disciplines.

La couverture de l'ouvrage reflète bien son titre en présentant une mosaïque d'images en forme d'étoile qui renvoie à des symboles de

préparatifs, le guet-apens » ou « Les désagréments, la haine ». Par ailleurs, les notes en bas de page, si elles apportent souvent des précisions sur l'histoire ou sur des problèmes spécifiques de traduction, présentent parfois une interprétation abusive du document historique : « À partir d'ici, la calligraphie chancelante de John Winslow trahit soit une grande fatigue, soit l'engourdissement de ses doigts à cause du froid » (p. 240).

l'Acadie comme la mer, le drapeau acadien, un site historique acadien, etc. Bien entendu, comme l'Acadie n'est souvent représentée que par ses composantes historiques et généalogiques, notamment en France où il existe encore un fort attachement au lien de « cousinage », l'intérêt de ce livre pour les études acadiennes est sans aucun doute qu'il propose une synthèse réflexive et actuelle du « fait acadien » en France en adoptant une approche pluridisciplinaire, ce qui permet de rendre compte des différentes dynamiques constitutives de la pluralité acadienne. En effet, tout en présentant l'apport documentaire et historique de la question des origines des Acadiens et de leurs nombreuses trajectoires depuis la Déportation, les réflexions sociologiques et anthropologiques se penchent sur « le facteur humain vivant » permettant d'avancer l'idée qu'il existe aujourd'hui en France « un espace identitaire acadien ». Selon Bernard Chérubini, « le fait acadien en France doit être saisi à travers la grande diversité de ses initiatives locales, soit une Acadie discursive à plusieurs voix et voies » (p. 24). Cette Acadie se situe au cœur des festivals, des espaces muséographiques, des rassemblements de familles souches et des sites historiques variés qui constituent l'« espace identitaire acadien en France, [un espace] qui, de toute façon, ne peut être déconnecté de celui de l'Acadie » (p. 169).

Dans cette perspective, le « fait acadien en France » est analysé principalement à partir de « la continuité de liens historiques et affectifs qui ont contribué au dynamisme de la présence culturelle acadienne d'outre-Atlantique en France » (p. 21). Il s'agit surtout d'une étude sur le « fait acadien » plutôt que sur l'« identité acadienne » puisqu'en France, « l'identité acadienne n'est reliée ni à une langue distincte, ni à une culture spécifique » (p. 199) autres que celles liées à la France. La diaspora acadienne, quant à elle, est considérée dans *Le fait acadien en France* comme une référence centrale du monde acadien. De plus, les auteurs considèrent qu'elle s'insère dans les nouvelles dynamiques de la mondialisation, qui lui confèrent une capacité d'épanouissement tout à fait unique.

Selon Robert Viau, « [les] expériences vécues et [les] relations d'altérité dans un espace diasporique », d'après la littérature française, permettent d'accéder à une « ouverture vers les autres Acadie » (p. 24). Il précise que « l'Acadie demeure souvent, aux yeux des écrivains français, une colonie rattachée à la France, et les Acadiens, des Français en Amérique. [...] À

titre d'exemple, en 1927, Léon Ville publie les romans *Le Martyre d'un peuple* et *Par le feu et par le fer* [qui sont des] romans [qui] confondent langue et nation et passent sous silence la "différence" acadienne, les décennies d'isolement et l'expérience nord-américaine » (p. 155).

Des associations comme les Amitiés acadiennes peuvent aussi agir comme force motrice pour la visibilité du « fait acadien » en France, mais la visibilité acadienne demeure tout de même fortement rattachée à des lieux de mémoire qui figent l'Acadie dans le passé, ce qui est une manière de récupérer une partie de son histoire, mais ne rend pas toujours compte de la complexité des enjeux contemporains liés à l'Acadie. Cela dit, cet ouvrage est constitué d'articles qui cherchent à aller au-delà d'une réflexion purement généalogique et à « se libérer de son homogénéité cristallisée dans le mythe [et] d'accéder à une représentation organisée à partir de l'articulation des singularités » (p. 205). Ainsi, Magord signale que « les limites du projet acadien en France redeviennent ainsi plus clairement celles qui sont inhérentes à la société française (qui ne valorise pas la diversité ethnoculturelle sur un plan national et où demeure une problématique postcolonialiste non résolue) » (p. 206). Cette résistance à la valorisation de la diversité ethnoculturelle peut être un obstacle à une vision détachée du passé qui permettrait de penser l'Acadie non seulement par ses liens avec la France, mais surtout à travers ses rapports avec l'espace nord-américain dans lequel se sont forgés un mode de vie, des manières de parler français et des repères identitaires qui diffèrent de la France.

Il y a des pistes innovatrices dans cet ouvrage, car le « fait acadien en France » est conceptualisé à partir d'une Acadie plurielle, avec ses différences et ses singularités. En ce qui concerne les questions de langue, la comparaison synchronique des lexiques acadien et poitevin-saintongeais proposée par Liliane Jagueneau et Louise Péronnet est très intéressante et contribue à une réflexion linguistique qui nous apparaît centrale dans toute étude sur le rapport entre l'Acadie et la France.

Cela dit, l'absence d'article portant plus précisément sur les représentations linguistiques ne permet pas de poser la problématique liée à la construction d'un « espace identitaire acadien en France », qui est celle du rapport à la langue française dans le façonnement de cet « espace identitaire acadien ». Alors qu'André Magord reconnaît le souci quotidien des Acadiens de s'exprimer dans leur langue maternelle pour

revendiquer pleinement leur identité, cette dernière n'est pas prise en compte dans l'ouvrage, puisqu'elle est perçue comme étant « subjective » et sans résonance en France. Une discussion sur les concepts mêmes de « subjectivité » et d'« objectivité » aurait pu mieux éclairer ce choix. La question identitaire sous-tend tout de même plusieurs réflexions menées dans cet ouvrage, dont une excellente déconstruction, par Jean-François Mouhot, de trois mythes concernant les réfugiés acadiens en France (1758-1785). Dans sa contribution, Mouhot insiste sur l'importance de définir le terme « identité » au lieu de présumer que son sens va de soi. Ce faisant, est-il possible de parler de « fait acadien » en faisant abstraction de la problématique identitaire acadienne? Peut-il exister un « fait acadien » indépendamment d'une identité acadienne?

Isabelle LeBlanc
Université de Moncton

Benoit Doyon-Gosselin (dir.), Dossier « Herménégilde Chiasson », *Voix et images*, vol. 35, n° 1 (103) (automne 2009), p. 96-100.

Herménégilde Chiasson, c'est quelqu'un – ou plutôt, c'est quelques-uns; car, à vrai dire, on sait qu'il y en a toujours eu plus d'un. Chiasson, en plus d'être poète, est cinéaste, dramaturge, peintre, artiste visuel. Depuis la parution du recueil *Mourir à Scoudouc* (1974), il est l'auteur de plus d'une centaine d'œuvres de genres différents et récipiendaire de nombreux prix, dont celui du Gouverneur général (1991), le Grand Prix de la francophonie canadienne (1999) et le prix (quinquennal) Antonine Maillet-Acadie Vie (2003). Détenteur d'un diplôme de premier cycle, de deux maîtrises et d'un doctorat, Chiasson est un grand érudit. D'ailleurs, c'est lui le premier qui m'a fait connaître le mot « dada », dans le cadre d'un cours de philosophie de l'art à l'Université de Moncton. De 2003 à 2009, il a été lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. Il est chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres et chevalier de l'Ordre de la Pléiade. Il faut s'empêcher d'en rajouter.

Composé de cinq articles, d'un entretien avec l'auteur, de textes inédits et d'une bibliographie, ce dossier de *Voix et images*, sous la direction de Benoit Doyon-Gosselin, aime nous rappeler cette identité plurielle de Chiasson, de même que celle de son œuvre, qui est « foisonnante » (p. 7), « multidisciplinaire » (p. 7), d'une « conception baroque et polyphonique » (p. 35), un ensemble de « *fragments*, éclats, éclairs, effets »